



Zone Réservee

5 secteurs

1 : 2'000

Décidé par le conseil municipal:

Le Président:

Le Secrétaire:

| | | |
|---------|------------|----|
| Dessin | MP | AT |
| Date | 27.11.2019 | |
| Plan n° | 15506 | |

Logo of Agpro-plan with contact information: info@agpro-plan.ch, www.agpro-plan.ch

Légende

- Zone réservée
 - A Beauverrier
 - B Les Pinis
 - C Les Grangettes
 - D Les Jardins
 - E Magrappé
-
- Zone agricole II
 - Zone agricole protégée
 - Zone de centre station T80
 - Zone de centre station T80 à aménager
 - Zone de centre villageois
 - Zone de chalets T40
 - Zone de chalets T40 à aménager
 - Zone de constructions et d'installations publiques A
 - Zone de constructions et d'installations publiques B
 - Zone de constructions et d'installations publiques C
 - Zone de constructions et d'installations publiques C à aménager
 - Zone de dépôt de matériaux à aménager
 - Zone de dépôt de matériaux destinée à une déchetterie
 - Zone extensive du village H50
 - Zone extensive du village H50 à aménager
 - Zone mixte commerciale et touristique de la télécabine
 - Zone mixte commerciale, résidentielle, touristique et sportive à aménager
 - Zone résidentielle H40
 - Zone résidentielle H40 à aménager
 - PISTE_SKI
 - AIRE_FORESTIERE
 - ROUTE

